L E C O U R R I E R D E

L’ A S C E T E

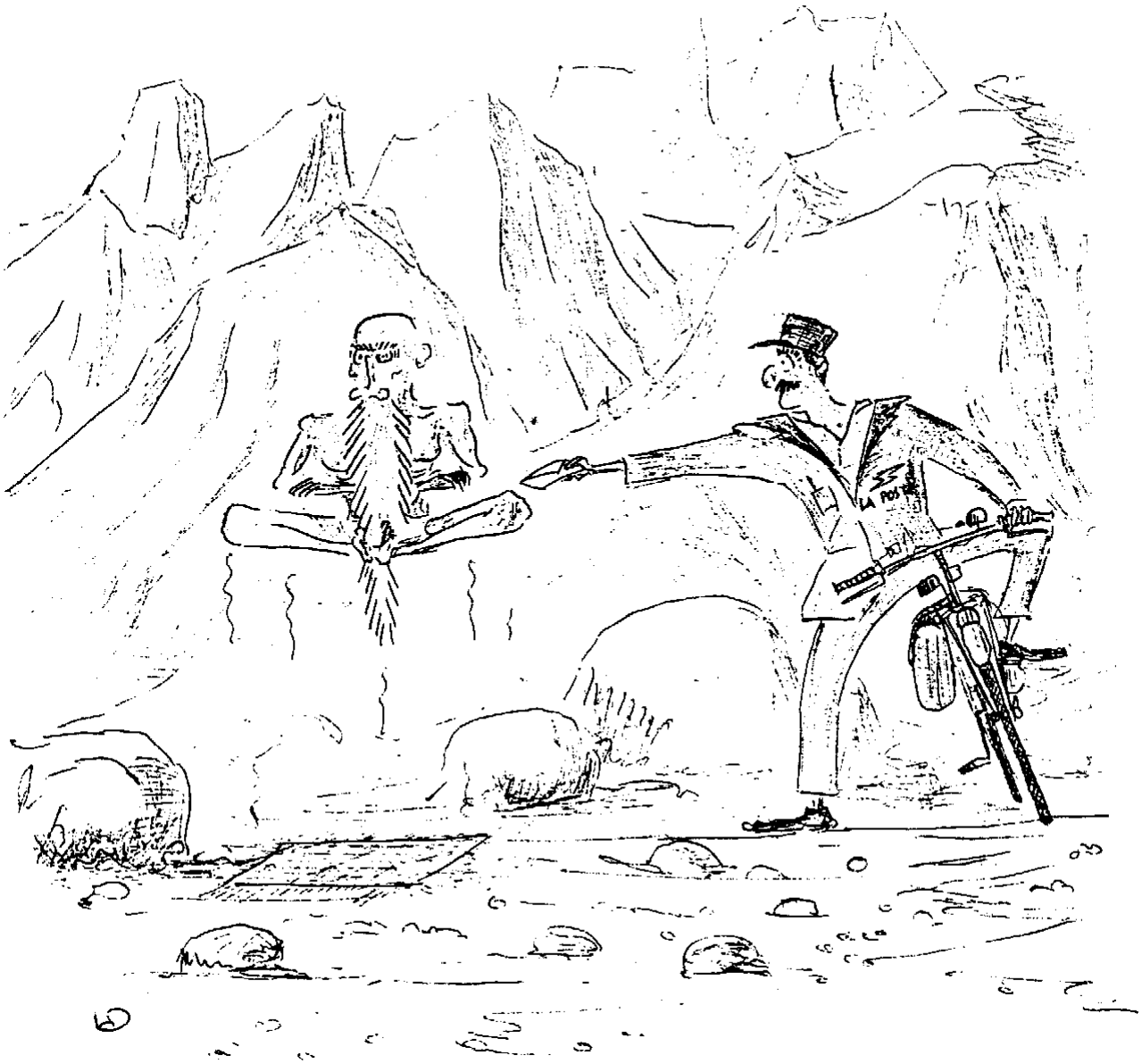

N ° **45**

Décembre 2019

C O U R R I E R D E L' A S C E T E n° 45

Décembre 2019

SOMMAIRE

- COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 MAI 2019
- COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 22 SEPTEMBRE 2019
- COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 22 SEPTEMBRE 2019
- NOUVEAUX MEMBRES

- COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 MAI 2019 AU CBGP, MONTFERRIER-SUR-LEZ (34)

Présents physiquement : Yoan BRAUD, Bernard DEFAUT, Benoît DUHAZÉ, Stéphane JAULIN, David MORICHON et Didier MORIN.

Absents (excusés) : Samuel DANFLOUS et Stéphane PUISSANT.

1. Approbation du compte-rendu de la dernière réunion de conseil d'administration

Le compte-rendu du 22 septembre 2018 est adopté à l'unanimité.

2. Prévisionnel MOE 24

1-1. Bernard DEFAUT & Víctor NOGUERALES : Révision taxinomique de la super-espèce Gomph*o*ceripp*u*s *binotatus* (Charpentier) ➔ 22 pages. (Yoan est relecteur).

1-2a. Vincent DERREUMAUX & al. : Contribution à la connaissance de l'orthoptérofaune du Vaucluse : de nouvelles découvertes ➔ 8 pages. (David et Benoit sont relecteurs).

[1-2b. Bernard Defaut & *al.* : Observations naturalistes faites à l'occasion de l'assemblée générale de 2018] ➔ pas encore rédigé.

[1-2b. Jérôme ROBIN & David SANNIER : Découverte d'une population de *Gomphoceripp*us *jacobsi* en France] ➔ (pas certain) (Benoit sera relecteur).

[1-2c. Sylvain BONIFAIT : nouveautés orthoptériques pour l'Ariège] ➔ (pas certain). (Benoit sera relecteur).

1-5a. Bernard DEFAUT : Révision du *Platycleidetum albopunctatae* Defaut 1994 (2002) ➔9 pages. (Benoit a relu).

1-5b. Bernard DEFAUT : Un nouveau synsystème pour les Orthoptères du Maghreb ➔ 19 pages. (David est relecteur).

1-5c. Bernard DEFAUT & Alexandre FRANÇOIS : Premières données sur les synusies de l'Oriental marocain ➔ 22 pages (Yoan et David sont relecteurs).

1-5d. Bernard DEFAUT : Essai sur les synusies orthoptériques méditerranéennes de la France continentale et de la Corse ➔ 33 pages (Yoan et Benoit ont relu)

Soit un total assuré actuellement de 103 pages, dont 95 pages sont dues au seul B. Defaut ; ce qui pose une nouvelle fois le problème de la survie de la revue lorsque cet auteur ne sera plus en mesure de publier.

Une discussion s'engage alors sur les possibilités de contribution des administrateurs pour le prochain MOE.

David Morichon envisage trois articles : 1. Les Orthoptères des réserves naturelles du chainon catalan. 2. *Oedipoda coerulea* à Eyne (Pyrénées-Orientales). 3. *Gryllotalpa vineae* au Mas Larrieu (Argelès-sur-Mer, Pyrénées-Orientales).

Didier Morin fournira une actualisation de la liste des Orthoptères de Païolive.

Yoan Braud proposera un article sur l'identification auditive de *Gryllus campestris* et *G. bimaculatus*.

Stéphane Jaulin déclare que ses rapports d'étude concernant à la fois les Rhopalocères et les Orthoptères, il n'est pas en mesure d'assurer le gros travail de remise en forme qu'impliquerait la publication dans les MOE.

3. Point d'avancement sur l'actualisation UEF

Benoit précise que One Drive est toujours actif.

Yoan déclare qu'il reste plus qu'à réunir la documentation sur la région Centre. Le travail pourrait donc être finalisé pour fin mai 2019.

Il est décidé que chacun va mettre à jour la matrice Excel de 2009 pour la ou les régions qui le concerne(nt).

Dans le texte qui accompagnera les cartes, toutes les modifications par rapport à 2009 seront argumentées. D'autre part on ajoutera une carte des espèces présumées disparues dans les départements, et une carte des espèces non revues.

4. Point sur le projet de la mission "topotypes marocains de Pyrgomorpha"

Le MBZ Fund nous a signifié le 30 avril 2019 que notre projet était retoqué (nous demandions une subvention de 10 000 €.). Nous allons maintenant nous tourner vers l'Institut Scientifique de Rabat.

Si ça n'aboutit pas, nous pourrions nous adresser à l'UICN (via Axel Hochkirch), à l'organisme qui se préoccupe de la biodiversité méditerranéenne (à identifier précisément !), et à l'Orthopterist Society. Nous pourrions aussi utiliser plusieurs sources de financement, ce qui impliquerait une part d'autofinancement.

5. Assemblée générale de 2019 (lieu, date, programme)

Jean-Michel Catil a proposé qu'elle se tienne cette année en Nord-Lozère. Stéphane Jaulin va s'occuper de trouver un lieu d'hébergement.

Les dates possibles sont les 14/15 septembre et 21/22 septembre.

6. Projet de liste rouge Occitanie : rappel de ce que l'Ascete s'est engagée à réaliser

L'Ascete s'est engagé :

1) à participer aux réunions du comité de pilotage ➔ S. Danflous, B. Defaut et S. Jaulin ont participé aux deux premières, les 05/04/2018 et 08/04/2019, à la maison de l'environnement, à Toulouse,

2) à participer à des échanges sur le terrain ➔ B. Defaut a animé la journée du 22/08/2018 à Saurat (*Loumet*) et Ornolac ; D. Morichon a participé aux sorties de septembre 2018 dans le Luchonnais ; D. Morichon, S. Jaulin ont participé les 22-23/03/2019 aux réunions de Gruissan, …

3) à poursuivre les révisions taxinomiques, notamment sur les Gomphocerinae et sur le genre *Podisma* (B. Defaut y travaille),

4) à contribuer à la publication des résultats nouveaux.

Il est entendu que les 975 € réservés à l'Ascete par la Dreal correspondent à des remboursements de frais.

Par ailleurs il est envisagé de solliciter des experts extérieurs à l'Occitanie pour participer aux évaluations UICN ; par exemple Stéphane Bence, Luc Bélenguier, Emmanuel Boitier.

7. Formalisation du fonctionnement de la base de données ASCETE, et fourniture des données Ascete à NEO pour la liste rouge

S. Jaulin précise que la base de données de l'Ascete a été jointe à la base de données de l'Opie. Cette base commune ira alimenter le SINP-Occitanie. Yoan dit qu'il est nécessaire de formaliser une convention Ascete/Opie à ce sujet.

B. Duhazé expose les avantages de l'outil de saisie-export de données « Collecte », mis au point par le CEN-Aquitaine (Nature-en-Occitanie utilise GeoNature). Il indique que les développeurs demanderont 1 200 € pour développer le système de validation, et ensuite 200 € par an pour assurer la maintenance.

Il est admis que cet outil intéresse l'Ascete dans le cadre de son atlas national.

David remarque qu'il serait intéressant de développer aussi le volet « saisie entomocénotique ».

8. Date et lieu de la prochaine réunion du conseil d'administration

Ce sera au minimum celui qui suivra l'assemblée générale

9. Questions diverses

9-1. Yoan demande s'il y aurait des modifications importantes et urgentes à apporter au site Internet. La discussion qui suit permet de dégager les points suivants :

Il faudra modifier petit à petit le contenu du diaporama, en réduisant le nombre de photos anciennes et en ajoutant des photos récentes.

Il faudra aussi définir les articles des MOE à mettre en téléchargement libre (en respectant un délai d'un ou deux ans).

David se propose pour créer des fiches-espèces. Il va nous proposer des modèles.

Yoan souhaite la création d'une rubrique attirant l'attention sur des articles externes intéressants. David pense qu'on devrait solliciter les adhérents pour alimenter ce thème.

L'ordre du jour étant épuisé à 18h 40', la séance est levée.

- COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 22 SEPTEMBRE 2019, AU CENTRE DE SÉJOUR *COSY CAMPING*, SAINT-CHÉLY-D'APCHER (LOZÈRE)

Président de séance : Yoan BRAUD.
Secrétaires de séance : Bernard DEFAUT, Benoit DUHAZÉ.

Membres présents ou représentés.

Quatorze adhérents sont physiquement présents : Sylvain BONIFAIT, Jérôme BRICHARD, Yoan BRAUD, Jean-Michel CATIL, Aurélien COSTES, Samuel DANFLOUS, Bernard DEFAUT, Benoit DUHAZÉ, Vincent DERREUMAUX, David MORICHON, Didier MORIN, BENOIT NABHOLZ, Jean-Louis PRATZ, Ghislain RIOU

Les personnes morales suivantes sont également représentées : CERCOPE (par Jean-Louis PRATZ) et NATURE EN OCCITANIE (par Jean-Michel CATIL)

Trois adhérents ont transmis un pouvoir valide : Luc BÉLENGUIER, Bastien LOUBOUTIN, Pierre GRISVARD

Soit un total de **dix-neuf** adhérents présents ou représentés à cette Assemblée Générale ordinaire.

Autres membres excusés :

Sandy BARBERIS, Mathurin CARNET, Jason CREBASSA, Thibaut DAUMAL, Pascal DUBOIS, François DUSOULIER, Stéphane JAULIN, Nicolas PINCZON DU SEL, Audrey POUJOL, Jean-François THOMAS.

Nous accueillons également avec plaisir d'autres participants, représentants de la dynamique orthoptérologique régionale : Nicolas LEBASTARD, Nicolas DUFFAU, Simon COMBET.

Yoan BRAUD remercie Jean-Michel CATIL pour l'organisation logistique du week-end, ainsi que tous les participants, venus nombreux malgré les prévisions météorologiques incertaines

1. Rapport moral et compte-rendu d'activités (par Yoan Braud)

1-1. Adhérents (figure 1)

En 2018 nous avons enregistré 14 nouvelles adhésions (ou ré-adhésions après interruption d'une ou plusieurs années). Dans le même temps, 3 adhérents n'ont pas renouvelé ; soit un solde positif de 11 adhérents. Au total, nous avons eu 82 adhésions en 2018 (dont 2 adhésions « à vie » et 9 adhésions simples sans abonnement).
Les relances aux membres non à jour se font à l'occasion de la convocation à l'AG et de la sortie du MOE.

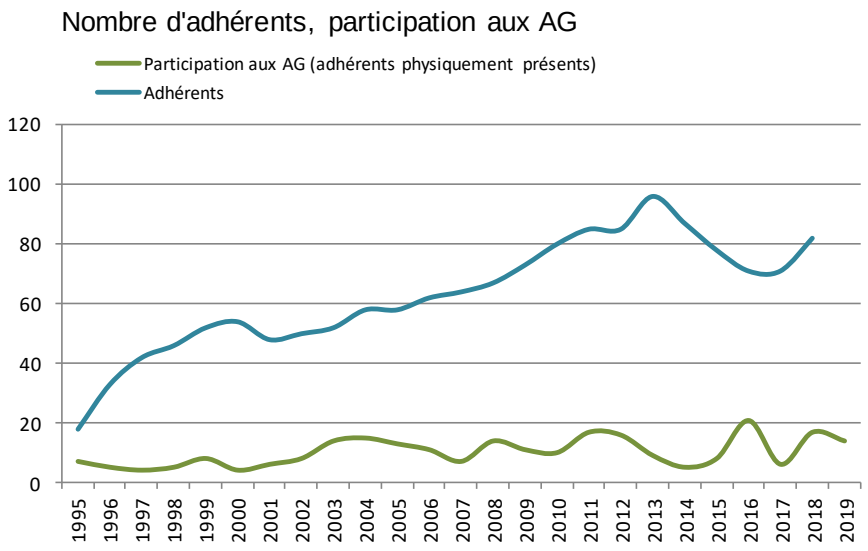

Figure 1. Nombre d'adhérents (courbe bleue) et participation aux assemblées générales (courbe verte)

Globalement le nombre d'adhérents a augmenté assez régulièrement depuis la création de l'association (fin 1994), jusqu'à atteindre un pic à 95 adhérents en 2013. Une forte diminution a ensuite eu lieu (-24 adhérents en 3 ans). Stabilisé à 71 adhérents en 2016-2017, le nombre d'adhérents est donc reparti à la hausse en 2018.

Pour 2019 nous avons provisoirement atteint le nombre de 75 adhérents (dont 8 nouveaux adhérents et 1 ré-adhésion).

Le nombre de participants physiquement présents à cette Assemblée Générale (14 adhérents et 3 non adhérents) est meilleur que dans la moyenne de ces 10 dernières années (12 adhérents).

Le Président accueille donc ces chiffres avec satisfaction et optimisme !

1-2. La revue « Matériaux orthoptériques et entomocénotiques » (figure 2)

Le numéro annuel (2018) de la revue (MOE 24) a été tiré en 90 exemplaires et a été distribué aux adhérents en juillet. Il contient 7 articles (il est en moyenne de 8,3 par tome depuis la création de la revue), rédigés par 4 auteurs (en moyenne 4,75, par simplicité, seuls les premiers auteurs sont retenus pour ces calculs).

Le nombre cumulé d'auteurs nouveaux (« recrutement ») augmente régulièrement (figure 2 : courbe verte) ; notre revue attire de nouveaux rédacteurs d'articles, sans toutefois que cela aboutisse à une augmentation du nombre moyen d'articles ou d'auteurs par tome.

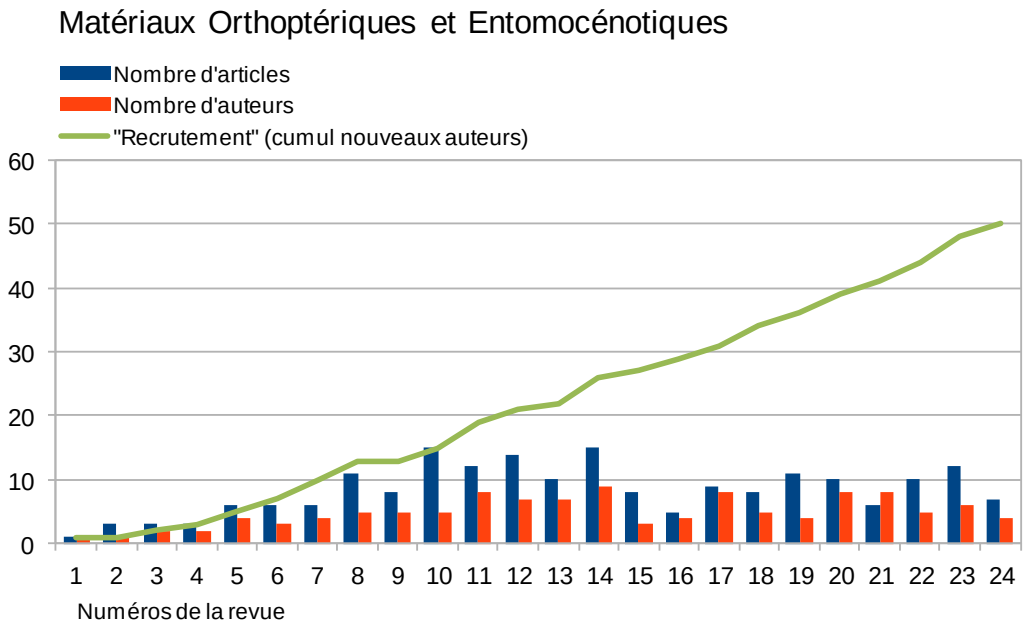

Figure 2. Évolution du nombre d'articles (en bleu) et du nombre d'auteurs (en rouge et en vert).

Discussion

Sylvain BONIFAIT propose que soient publiés dans la revue des comptes rendus des sorties orthoptériques liées à l'assemblée générale ; Bernard Defaut rappelle que cela avait déjà été envisagé pour les sorties de l'assemblée générale précédente.

1-3. Le référentiel taxinomique des Orthoptéroïdes de France

La classification systématique complète des Orthoptéroïdes appartenant à la Faune de France est présentée dans un document pdf téléchargeable sur le site internet de l'association. Au gré des découvertes et avancées scientifiques, le document est mis à jour annuellement par Bernard DEFAUT et Samuel DANFLOUS avec l'aide des membres du CA.

Discussion

En 2018, il aurait fallu ajouter *Aiolopus strepens alexandrei*, ce qui n'a pas encore été fait (la dernière mise à jour du référentiel date du 11 février 2016).

1-4. Le site Internet

Discussion

Yoan Braud propose de demander aux adhérents qu'ils envoient toutes informations régionales relatives aux Orthoptères, afin qu'elles soient relatées sur le site.

1-5. Autres activités en 2018

- mise à jour Atlas UEF : le recueil des données s'est poursuivi, mais le projet n'a pu être finalisé.
- liste rouge Occitanie : les membres du CA concernés par cette région ont participé à différentes réunions et sessions de prospections ciblées.
- Projet collecte de topotypes de Pyrgomorpha au Maroc : les gérants du site MBZ pour la protection des espèces n'ont pas retenu notre projet. Une autre solution envisageable serait de solliciter Orthoptera Species File, sachant (comme le fait remarquer Samuel) qu'ils exigeront sans doute tout ou partie des récoltes.

Vote final : le rapport moral et le rapport d'activité sont adoptés à l'unanimité

2. Compte de résultat 2018 (préparé par David MORICHON)

Résumé. Le déficit de trésorerie en 2018 est de 642,90 €. Malgré les déficits accumulés depuis plusieurs années, la trésorerie de l'association reste saine. Le déficit moyen annuel représentant environ 8 % du fond de roulement, l'association n'est donc pas encore dans une situation critique. C'est avec sérénité, mais impérieusement, qu'il faut prendre des dispositions pour juguler la perte de capital de l'association. C'est la discussion qui est proposée aux membres de l'Ascete lors de l'assemblée générale 2018.
Depuis 2015, le déficit annuel est constant.

Résultat au *31 déc. 18*	Totaux			
	Total général des recettes	Recettes entrées dans la caisse	Recettes entrées dans le compte courant	Intérêts financiers (livret A)
	3 548,67 €	233,00 €	3 273,00 €	42,67 €
-642,90 €	Total général des dépenses	Dépenses sorties de la caisse	Dépenses sorties du compte courant	
	4 191,57 €	132,32 €	4 059,25 €	

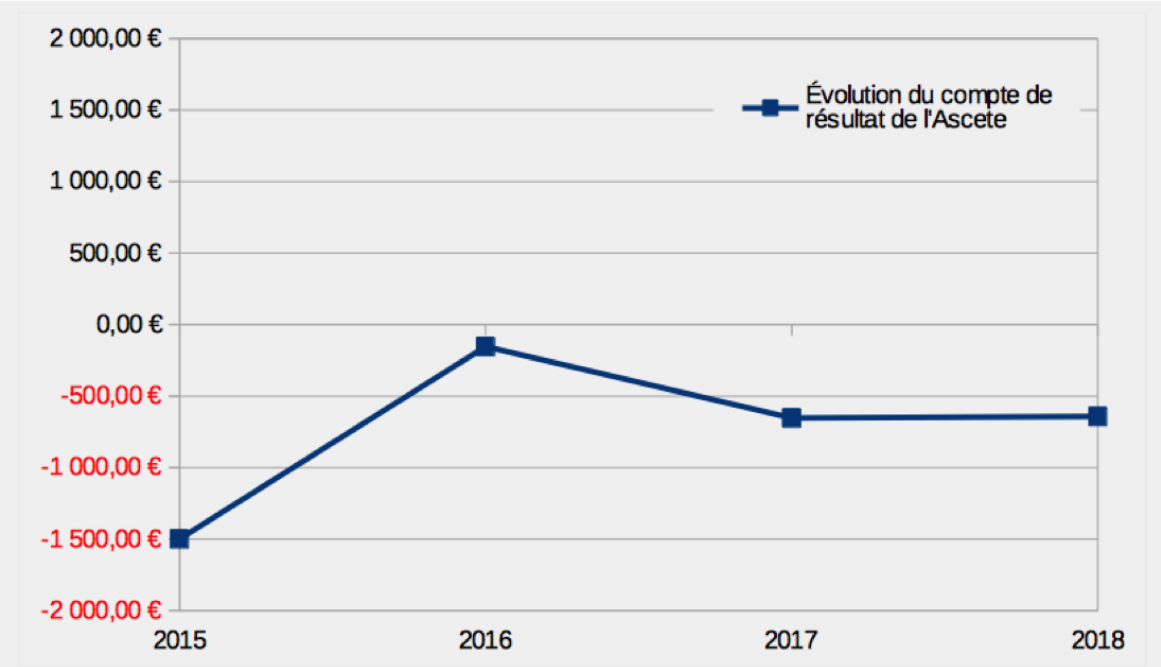

Mouvement par nature .
On constatera que les adhésions, abonnements et vente diverses, qui s'élèvent à 1 952 €, ne couvrent pas les frais d'impression et d'envoi de la revue qui, eux, s'élèvent à 2 136,67 €. Les dons ne suffisent pas à compenser le déséquilibre. Les frais annexes lié aux autres activités de l'association (assurance, hébergement du site Web, frais bancaires, fournitures administratives) viennent accroître le déficit.
Pour mémoire, les recettes diverses, qui s'équilibrent avec les frais réception, concernent le coût de la précédente assemblée générale.

	Total par compte au 31 déc. 18			
Recettes	Adhés. + abonn.	1 823,00 €	Caisse	83,00 €
			Compte c.	1 740,00 €
	Adhésion simple à l'ass.	6,00 €	Caisse	0,00 €
			Compte c.	6,00 €
	Don	30,00 €	Caisse	2,00 €
			Compte c.	28,00 €
	Vente MOE hors adhésion	43,00 €	Caisse	0,00 €
			Compte c.	43,00 €
	Vente Atlas des orth. de France	50,00 €	Caisse	0,00 €
			Compte c.	50,00 €
	Recettes diverses	1 554,00 €	Caisse	148,00 €
			Compte c.	1 406,00 €
Dépenses	Assurance (Maif)	191,42 €	Caisse	0,00 €
			Compte c.	191,42 €
	Hébergement du site Web	143,78 €	Caisse	0,00 €
			Compte c.	143,78 €
	Impression de la revue	1 076,10 €	Caisse	0,00 €
			Compte c.	1 076,10 €
	Autres travaux d'impr.	0,00 €	Caisse	0,00 €
			Compte c.	0,00 €
	Frais postaux	1 060,57 €	Caisse	97,32 €
			Compte c.	963,25 €
	Fournitures admin.	20,00 €	Caisse	20,00 €
			Compte c.	0,00 €
	Frais bancaires	125,70 €	Caisse	0,00 €
			Compte c.	125,70 €
	Frais de réception	1 559,00 €	Caisse	0,00 €
			Compte c.	1 559,00 €
	Dépenses diverses	15,00 €	Caisse	15,00 €
			Compte c.	0,00 €

Comptes financiers

Solde des comptes financiers au 31/12/18						
	Solde initial de la caisse	143,14 €	Débit	132,32 €	Solde final de la caisse	243,82 €
			Crédit	233,00 €		
	Solde initial du compte courant	7 950,87 €	Débit	8 059,25 €	Solde final du compte courant	3 164,62 €
			Crédit	3 273,00 €		
	Solde initial du livret	2 856,65 €	Débit	0,00 €	Solde final du livret	6 899,32 €
			Crédit	4 042,67 €		
	Solde initial général	10 950,66 €	Débit	8 191,57 €	Solde final général	10 307,76 €
			Crédit	7 548,67 €		

Récapitulatif des mouvements antérieurs

Dépenses				**Recettes**				**BALANCE**
Total	**2 492,32**	BANQUE	CAISSE	**Total**	**1 839,00**	BANQUE	CAISSE	**- 653,32**
Assurances	*191,42*	*191,42*	-	*Adhésions*	*1 226,00*	1 631,00	-	
Tirage du MOE	*1 524,48*	*1 524,48*	-	*Vente de publications*	*88,00*	326,83	-	
Frais de courrier	*598,92*	*598,92*	-	*Achat de planches couleurs par les auteurs*	*410,00*	570,00	-	
Hébergement du site Web	*?*	*?*	-	*Imdemnités com-pensatoires (poste)*	*570,00*	570,00	-	

AG 2016 : frais de représentation	*177,50*	*177,50*	-			
Fournitures adminstratives	-	-	-			
BANQUE	2 492,32			BANQUE	1 839,00	**- 653,32 €**
CAISSE	-			CAISSE	-	0

Remarque : l'Ascete possède également un livret, sur lequel il y avait 2 856,65 € au 31 décembre 2017 (pas de mouvements cette année-là).

Dépenses 2016				**Recettes 2016**				**BALANCE**
Total	**2 701,48**	BANQUE	CAISSE	**Total**	**2 547,83**	BANQUE	CAISSE	**- 153,65**
Assurances	-	-	-	*Adhésions*	*1 651*	1 631,00	20,00	
Tirage du MOE	*1 603,60*	1 603,60	-	*Vente de publicat°*	*326,83*	326,83	-	
Frais de courrier	*704,00*	521,90	182,10	*UICN*	*570,00*	570,00	-	
Hébergement du site Web	*17,98*	17,98	-					
AG 2016 : frais de représentation	*60*	60	-					
Mission MNHN	*315,90*	315,90	-					
BANQUE	2 519,38			BANQUE	2 527,83			8,45 €
CAISSE			182,10	CAISSE			20	162,10

Dépenses 2015				**Recettes 2015**				**BALANCE**
Total	**3 330,72**	BANQUE	CAISSE	**Total**	**1 831,00**	BANQUE	CAISSE	**- 1 499,72**
Assurances	*374,08*	374,08	-	*Adhésions*	*1 381*	1 381,00	-	
Tirage du MOE	*1 524,48*	1 524,48	-	*Vente de publicat°*	*162,00*	162,00	-	
Frais de courrier	*256,00*	234,80	21,20	*Divers*	*288,00*	288,00	-	
Hébergement du site Web	*40,65*	40,65	-	*Virement de la banque vers la caisse (ce qui ne constitue pas une recetteà proprement parler, mais explique le solde de la caisse en fin d'année !)*			500,00	
AG 2015 & 20 ans assoc.	*804,38*	619,38	185,00					
Divers	*331,13*	61,13	270					
BANQUE	2 854,52			BANQUE	1 831,00			1 023,52 €
CAISSE	476,20			CAISSE	500			23,80 €

Discussion

Yoan BRAUD fait observer que l'augmentation du tarif des adhésions, décidée lors de l'assemblée générale de 2018, n'a pas eu d'effet sur les comptes de l'année 2018, la plupart des adhésions ayant été réglées avant, et qu'en réalité on ne sera pas loin de l'équilibre l'année prochaine.

David MORICHON remarque que le montant du déficit (642,90 €) ne prend pas en compte l'existence du stock d'enveloppes pré-timbrées. Bernard DEFAUT indique que la vente de la revue hors-abonnement et de l'atlas UEF s'est réduite à rien. Concernant l'atlas UEF Sylvain Bonifait remarque que, la multiplication des atlas régionaux rend l'atlas UEF moins indispensable.

Concernant les solutions envisagées pour réduite le déficit chronique, Yoan BRAUD remarque que le nouvel atlas UEF sera offert aux adhérents, et que sa vente aux non adhérents ne rapportera pas beaucoup d'argent. Pour David MORICHON il faudrait surtout augmenter le nombre d'adhérents ;à ce propos Samuel DANFLOUS estime que l'organisation de sorties régionales estampillées « Ascete » pourrait y contribuer.

Jean-Michel CATIL fait observer que le vocable « Ascete » ne laisse pas supposer que l'association s'occupe d'Orthoptères ; David MORICHON rappelle qu'avant d'être l'association des orthoptéristes français, l'Ascete était l'association des entomocénoticiens, et qu'elle le reste. Jean-Michel CATIL propose qu'une présentation en deux heures de l'entomocénotique soit faite en assemblée générale, et que les relevés entomocénotiques existants soient mis en ligne. Répondant à une question d'Aurélien Costes, David Morichon rappelle que l'entomocénotique a été appliquée aussi aux Carabiques et aux Cigales. Jean-Louis PRATZ souligne les difficultés de l'application la méthode entomocénotique aux Odonates.

Vincent Derreumaux évoque la possibilité de créer un « domaine » « Orthoptères de France » qui renverrait au site de l'Ascete.

David MORICHON estime qu'il serait utile de faire un budget prévisionnel.

Vote : le rapport financier est adopté à l'unanimité.

3. Montant des cotisations (Yoan BRAUD)

Lors de l'AG précédente, les tarifs des cotisations individuelles ont été modifiés ainsi :

- **8 euros** pour l'adhésion simple et **17 euros** pour l'abonnement à la revue, celui-ci impliquant l'adhésion (adhésion + abonnement = **25 euros**). Mais les numéros sont vendus aux non-adhérents au tarif de 15 euros pour les tomes 1 à 6, 22 euros à partir du tome 7 (mais 25 € pour le tome 16).

Le t***arif des cotisations des personnes morales*** (associant obligatoirement adhésion et abonnement) n'avait pas été modifié, par oubli. Il est décidé de lui appliquer la même augmentation (5 euros) :

- Réserves Naturelles, Bibliothèques, Bureaux d'études et associations loi 1901 : **25 euros**, correspondant à l'envoi d'un numéro. Mais il y a possibilité de recevoir deux numéros en réglant une cotisation de **40 euros**, et trois numéros en réglant une cotisation de **55 euros**.

Comme évoqué lors d'AG précédentes, puis décidé en CA, l'adhésion en ligne avec don possible sur *HelloAsso* a été mise en place.

4. Toilettage du fichier des adhérents (Bernard DEFAUT)

Les adhérents qui ne sont pas à jour de cotisation pour l'année en cours sont relancés plusieurs fois, avec mention des années de retard quand il y a lieu. On peut admettre que les adhérents qui n'ont pas donné signe de vie depuis 3 ans (en 2019 : depuis 2016) sont démissionnaires de fait. Voici la liste des adhérents concernés.

Adhérents n'ayant pas réglé depuis 2016, inclus : 13 [15]

S. BENCE, 163
P. BOUILLIE, 8
E. CLEMENTE, 137
Q. DELORME, 149
M. ENJALBAL, 111
S. GADOUM, 53
J. HAHN (Gen Tereo), 142
X. HOUARD, 99
A. LEBLANC., 140
M. LEPLEY, 13
A. LERCH, 169
[A. MEKKIOUI, 115 ➔ cas spécial]
Poitou-Charentes-Nature, 183
C. ROESTI, 101
A. VACHER, 136

Discussion

Bernard DEFAUT a écrit par voie postale à Patrice BOUILLIE (lequel n'a pas d'email) ; celui-ci a réagi en téléphonant (postérieurement à l'assemblée générale) : il a rattrapé son retard !

Yoan BRAUD va prendre contact avec Jérémie HAHN et Christian ROESTI.

Pour Amaria MEKKIOUI, enseignante à l'université de Tlemcen (Algérie) il est décidé après discussion de lui envoyer la revue à titre gracieux, à la seule condition qu'elle la mette à disposition de ses collègues enseignants.

Jean-Louis PRATZ propose que l'on fasse la même chose avec un enseignant d'une université marocaine, ce qui est accepté.

Les onze autres personnes / personnes morales sont radiées par décision unanime.

Remarques :

1. Les radiations ne sont pas définitives, au sens où les radiés peuvent ré-adhérer à tout moment, sans être obligés de rattraper leur retard.
2. Les adhérents qui n'ont pas réglé depuis 2017 seront radiés l'an prochain s'ils n'ont pas régularisé leurs cotisations d'ici là :

Adhérents n'ayant pas réglé depuis 2017, inclus : 3 [5]

G. Bigayon, 192 ➔ n'a adhéré qu'en 2016
V. Duprat, 195 ➔ n'a adhéré qu'en 2016
[C. Lemoine, 164]
[R. Pimenta, 112]
C. Seguin, 187 ➔ n'a adhéré qu'en 2016

Discussion

Aurélien COSTES va relancer G. Bigayon et V. Duprat.

5. Renouvellement et extension du Conseil d'Administration (figure 4)

Figure 4. Évolution de la composition du conseil d'administration

	03 XII 94	29 IV 95	20 IV 96	19 IV 97	18 IV 98	17 IV 99	15 IV 00	21 IV 01	06 IV 02	19 IV 03	21 V 04	26 VIII 05	19 VIII 06	01 IX 07	04 X 08	20 IX 09	02 X 10	29 X 11	29 IX 12	21 IX 13	30 VII I 14	17 X 15	25 IX 16	26 VII I 17	22 IX 18	21 IX 19
B. Defaut	+		X		X			X				X			X			X			X				X	
J. Maurette	+			(?)																						
C. Denèle		+		x																						
E. Marty			+			(x)																				
F. Veneau				X			X			X			X			x										
M. Lepley				+			X		x																	
L. Defaut					+			X			X			X			X			x						
A. Roujas						+			(?)																	
V. Maurin							[+]	+			X			X			X			x						
J. Desile							[+]	+			X			X			X	x								
Y. Sentissi							[+]	+	x																	
D. Morichon											+			X			X			X			X			X
S. Jaulin												+			+			+			X			X		
E. Sardet													[+]	+			X		(x)							
B. Duhazé														+			X			X			X			X
Y. Braud															+			+			X			X		
D. Morin																+			X			X			X	
S. Puissant																			+			X			X	
X. Houard																			+							
S. Danflous																						+			X	
TOTAL	**2**	**3**	**4**	**6**	**5**	**6**	**8**	**8**	**8**	**5**	**6**	**7**	**8**	**9**	**10**	**11**	**10**	**10**	**11**	**10**	**8**	**8**	**8**	**8**	**8**	**8**

[+] ***cooptation en cours d'année***
+ ***élection lors de l'AG (ou confirmation de la cooptation en AG)***
X ***mise en jeu du mandat et réélection en AG***
x ***démission à l'occasion de l'AG, ou non renouvellement du mandat***
(x) ***démission en cours d'année***
(?) ***autre type de démission***

Suite à l'AG tenue en 2018, le conseil d'administration comprenait 8 membres : Y. BRAUD (président), D. MORIN (vice-président), D. MORICHON (trésorier), B. DEFAUT (secrétaire), S. JAULIN, B. DUHAZE, S. PUISSANT et S. DANFLOUS.

5-1. Renouvellement.

L'article 13 de nos statuts prévoit que « *après épuisement de l'ordre du jour* (de l'assemblée générale) *il est procédé au remplacement, au scrutin secret si un membre le demande, des membres du conseil sortants* », et l'article 11 prévoit que les membres sont « *élus pour 3 années par l'Assemblée Générale* ».

Le tableau en **figure 4** montre que B. DUHAZE et D. MORICHON doivent remettre leur mandat en jeu.

B. DUHAZE et D. MORICHON se représentent.

Vote : Ces deux personnes sont reconduites à l'unanimité.

5-2. Extension du conseil d'administration

Aucune autre personne ne fait acte de candidature au conseil d'administration

6. Projet en cours :

6-1. Les articles prévus pour le tome 25 des MOE (B. DEFAUT)

B. DEFAUT : biométrie des *types* maghrébins (suite et fin)
B. DEFAUT & V. NOGUERALES : *Gomphoceripppus binotatus* (Charpentier) dans les pré-Pyrénées ibériques.
B. DEFAUT : biométrie des stades phasaires de *Dociostaurus maroccanus* (Thunberg) en région paléarctique occidentale, avec mise en évidence d'une sous-espèce kabyle.

B. DEFAUT & S. PUISSANT : Notes de lecture phylogénétique sur les Orthoptères. 4. La synonymisation d'*Omocestus navasi* Bolivar avec *Omocestus antigai* (Bolívar) par TONZO & *al*. (2019).
B. DEFAUT : Révision préliminaire d'*Arcyptera fusca* (Pallas, 1773) en Europe occidentale
G. MEIRE ET M. BRUNEAU : Contribution à la connaissance des traits de vie du Criquet palustre *Pseudochorthippus montanus* (Charpentier, 1825) par l'étude d'une population des Hauts-de-France
B. DEFAUT & A. FRANÇOIS : taxons nouveaux ou peu connus du Maroc oriental.
B. DEFAUT & A. FRANÇOIS : premières données sur les synusies orthoptériques de l'Oriental marocain
D. GENOUD & J. BARATAUD : découverte de *Stenonemobius gracilis* en France
J. MAURETTE : note sur *Bicolorana bicolor*, *Metrioptera buyssoni*, *Callicrania ramburii*, etc. en Ariège.
D. MORICHON & J. PARERA : espèces nouvelles dans la RN de Mantet (66).
D. MORICHON : bilan sur les espèces présentes dans les RN du chainon catalan.
D. MORICHON : espèces nouvelles de la commune d'Eyne.
D. MORICHON : résultats des prospections en moyen-Vallespir.
P.-O. COCHARD & al. : point sur Acrotylus insubricus en Aveyron.
B. DUHAZÉ : les orthoptères de l'île aux Oiseaux.
D. MoRin : synthèse pour Païolive.
J.-M. CATIL : Decticus verrucivorus dans le Gers.
B. Duhazé : les Orthoptères de l'île aux Oiseaux.

6-2. Point sur la finalisation de l'actualisation de l'atlas « UEF 2009 » (Yoan BRAUD)

Le manuscrit et les cartographies associées seront soumis en fin d'année 2019 aux contributeurs de l'atlas, pour relecture et vérification des informations intégrées, et éventuels compléments.

7. Questions diverses

7-1. Assemblée Générale 2020 (Yoan BRAUD)

Après que cela ait été évoqué en 2018, et une majorité des participants à la présente AG confirmant leur intérêt pour cette destination, le projet de tenir la prochaine assemblée générale en Corse est retenu. Elle donnera l'occasion de fêter les 25 ans de l'association, et sera associée à des excursions programmées sur une semaine complète, avec constitution d'au moins deux équipes, l'une pour les relevés d'espèces, l'autre pour les relevés entomocénotiques..

Pour cela, un partenariat sera recherché avec l'Office de l'Environnement de la Corse (Cyril BERQUIER, Marie-Cécile ANDREI-RUIZ), ayant déjà manifesté son intérêt pour nous accueillir. Autres organismes partenaires potentiels : RNF et CEN.

Un sondage sera lancé pour définir la date de ce séjour (fin août ou courant septembre).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h 30'.

Le groupe lors de l'assemblée générale

Le repas faisant suite à l'assemblée générale

Orthoptéristes bravant la fraîcheur de la Margeride

Malgré les conditions météorologiques parfois difficiles, les prospections ont permis de renseigner de nombreuses mailles vides dans le cadre de l'atlas régional Occitanie

- COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 22 SEPTEMBRE 2019, À LA SUITE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La séance est ouverte à 11h 30'

Président de séance : Yoan BRAUD.
Secrétaires de séance : Bernard DEFAUT, Benoit DUHAZÉ.

1. Élection du bureau

Sont réélus à l'unanimité :

a. Président : Yoan BRAUD
b. Vice-président : Didier Morin
c. Trésorier : David MORICHON
d. Secrétaire : Bernard DEFAUT

2. Discussion

David MORICHON propose d'assister Yoan Braud dans ses tâches, notamment pour vitaliser le site Internet. Par ailleurs il va rédiger un paragraphe pour la page 3 des MOE au sujet des règles typographiques à respecter, et il se propose de relire tous les articles des MOE à venir pour y débusquer les manquements à ces règles.

Benoît DUHAZÉ va prendre en main le fichier Excel permettant de créer les cartes de l'atlas UEF.

La séance est levée à 11h 50'

NOUVEAUX MEMBRES EN 2019

RIOU Ghislain
21, Touldous
22340 Plévin

THIERCELIN Adrien
397, rue des écoles
84450 Jonquerettes

PARERA CASAS Josep
10, chemin des Ascarines
66820 Corneilha-de-Conflent

MEIRE Guillaume
1, place Gingko
Village Oasis
80044 Amiens

NABHOLZ Benoit
114, traverse des robiniers
34970 Lattes

GANSOINAT Sophie
253, route du moulin
64990 Urcuit

DUFFAU Nicolas
Cavalié
33230 Saint-Justin

C O U R R I E R D E L' A S C E T E n° **45**
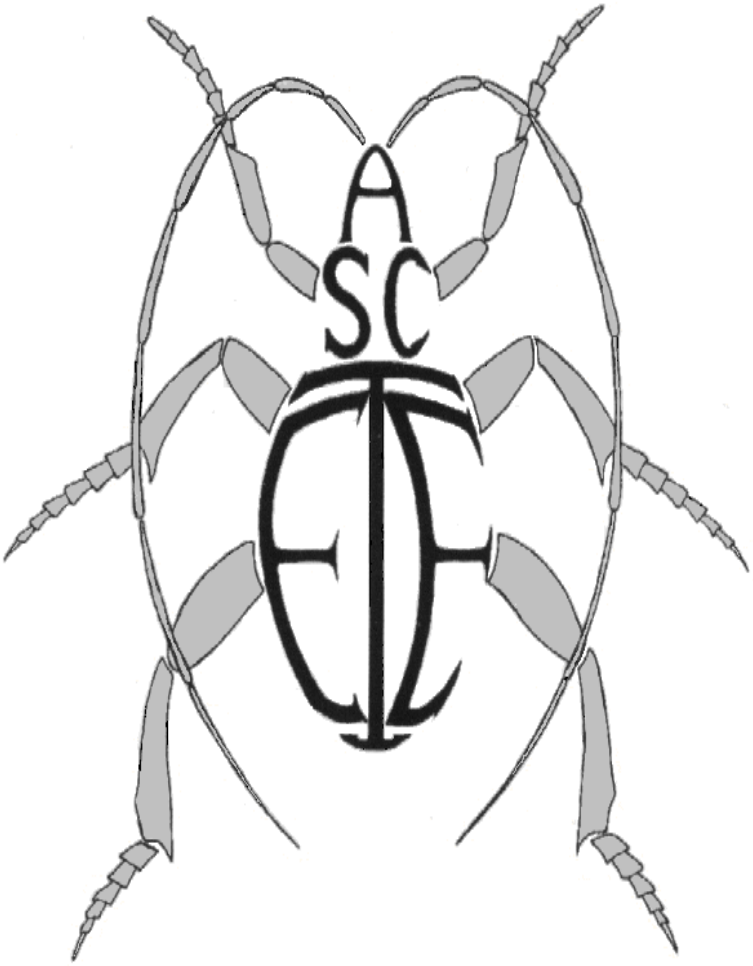
Décembre 2019